



Annexe 2

CONFIRMATION DE PARTICIPATION

Assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'Anheuser-Busch InBev SA/NV (la « **Société** »)
du 28 septembre 2016 (à 9h00)

Ce formulaire signé doit être envoyé et reçu au plus tard le jeudi 22 septembre 2016 à 17h00 (heure belge) par courrier ordinaire ou par courrier électronique, à:

Pour les actions nominatives :

Anheuser-Busch InBev SA/NV
Monsieur Benoit Loore
Brouwerijplein 1
3000 Leuven (Belgique)
(benoit.loore@ab-inbev.com)

Pour les actions dématérialisées :

Euroclear Belgium, à l'attention du Issuer Services
1 Boulevard du Roi Albert II
1210 Bruxelles (Belgique)
(ebe.issuer@euroclear.com / fax : +32 2 337 54 46)

Le (la) soussigné(e) (nom et prénom/nom de la société)

.....

Domicile/Siège social

.....

.....

Propriétaire de

nombre

actions nominatives (*) d'Anheuser-Busch InBev SA
actions dématérialisées (*)

(*) Veuillez biffer la mention inutile

confirme son intention de prendre part à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société qui aura lieu à Bruxelles le mercredi 28 septembre 2016 (à 9h00) avec l'ensemble des actions mentionnées ci-dessus.

Fait à, le

Signature(s) :(*)

(*) Les personnes morales doivent indiquer les nom, prénom et fonction des personnes qui signent la présente confirmation en leur nom.